

**Corinne ORS**  
corinne.ors@infonie.fr

*Titre de la thèse*

« Développer les musées municipaux : un enjeu pour les collectivités territoriales »

sous la direction de monsieur Christian BIDÉGARY, Professeur de Science Politique,  
Université de Nice Sophia-Antipolis.

soutenue le 5 décembre 2006  
à la faculté de Droit, de Gestion, de Sciences Economiques et de Science Politique, Nice  
(Université Nice Sophia-Antipolis)

obtenue avec la mention Très Honorable

**JURY**

Mademoiselle Annie HÉRITIER, Maître de conférence en Histoire du droit et des institutions, Université de  
Corse (présidente)  
Monsieur Gilles MASSARDIER, Maître de conférence en Science Politique, IEP d'Aix-en-Provence Université  
Paul Cézanne (rapporteur)  
Monsieur Arnaud MERCIER, Professeur en Science de l'Information et de la Communication, Université de  
Metz (rapporteur)

**Présentation de la thèse**

Le développement des musées municipaux occupe une place à la frontière entre motivations culturelles / démocratiques et ambitions économiques et touristiques. Si les élus adoptent une stratégie concurrentielle en vue de distinguer et de différencier les musées, leur coopération au sein du territoire régional est manifeste. C'est pourquoi des réseaux de musées locaux, départementaux et régionaux se forment progressivement et sont encouragés par le ministère de la Culture. Ainsi peut-on postuler une interdépendance de l'ensemble des différents acteurs dans la construction des politiques muséales. Celle-ci peut être un enjeu et le lieu d'un débat politico-institutionnel entre autorités locales, étatiques, départementales et régionales. Selon l'environnement et les conditions locales, tant économiques que politiques, les autorités publiques peuvent agir différemment, comme le montrent les exemples retenus attestant de la pluralité des politiques existant en France au niveau local. Celles-ci évoluent en fonction du contexte historique et selon la personnalité des élus et des conservateurs. Elles reposent également sur l'implication du maire et de l'adjoint à la Culture et de leurs liens avec les directeurs et / ou les conservateurs des musées. Ces acteurs sont animés par des motivations à la fois culturelles et économiques.

Lentement, les musées apparaissent comme étant un véritable enjeu politique au niveau local. Un plus grand nombre d'acteurs prend part au développement muséal local tandis que leur rôle se renforce : c'est une politique en réseaux. La scène publique locale constitue un lieu de négociation où acteurs locaux, acteurs secondaires (État, départements, régions) et

acteurs tiers issus de la société civile (associations et entreprises) interviennent. Elle devient un lieu privilégié de confrontation, de débat et d'ajustement. C'est un lieu de redéfinition des fonctions et des rôles des acteurs. C'est en cela que l'intervention des municipalités, des conservateurs, des collectivités territoriales et du ministère de la Culture, notamment les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC), est manifeste.

Cette analyse rejoint celle faite par Olivier Borraz qui retient quatre dimensions du gouvernement municipal, lesquelles sont définies par : la politique, l'administration, les collectivités locales supérieures et la société civile. La mobilisation de ces acteurs et la complémentarité de leurs objectifs peuvent produire un développement des musées municipaux harmonieux et cohérent. Le rôle moteur de l'État (le ministère de la Culture) ne peut se vérifier pour expliquer le développement des musées municipaux. Si l'État a nationalisé les biens de la royauté, du clergé et des émigrés, puis mis en place les premières politiques culturelles lors de la création du ministère des Affaires Culturelles en 1959, son soutien est marqué par une forte irrégularité en ce qui concerne le développement des musées municipaux. Ce sont les collectivités territoriales ainsi que la société civile qui semblent être les soutiens les plus importants.

De nombreux chercheurs en sciences sociales abordent le thème des musées mais peu en revanche s'intéressent au lien existant entre cette institution culturelle et le pouvoir politique. En France, peu de théories concernant les interactions entre acteurs locaux, départementaux et régionaux intervenant dans la mise en place de politique muséale locale ont été réalisées. Si le thème de la culture et les liens avec les collectivités territoriales est souvent traité, les musées ne le sont en revanche, que sous certains angles. Les liens entre les acteurs participant au développement muséal au niveau local ne sont pas mis en relief. Seuls le rôle et les actions du ministère de la Culture reviennent souvent dans les discours politiques, les articles des chercheurs ainsi que les ouvrages relatifs à la politique culturelle nationale.

Philippe Poirrier, Vincent Dubois, Guy Saez et Mireille Pongy figurent parmi les rares chercheurs à souligner les stratégies des collectivités territoriales, du ministère de la Culture et des conservateurs des musées. Seules les compétences administratives de ces derniers acteurs sont soulignées de manière récurrente dans les travaux de recherche en science politique. Peu d'articles mettent en relief les liens entre le ministère de la Culture et les collectivités locales dans ce domaine. Les références faites aux acteurs tiers (associations et mécènes) sont également rares alors qu'ils soutiennent fortement le développement des musées municipaux.

Ces articles traitent de la politique culturelle mise en place par le ministère de la Culture, voire dans quelques cas, par les collectivités territoriales. Par conséquent, il n'existe

pas de vision sectorielle de la politique culturelle tant au niveau national qu'au niveau territorial. Cela signifie que l'ensemble des secteurs culturels (musée, théâtre, audiovisuel, livre, bibliothèque, musique, spectacle vivant, etc.) peut être amalgamé sous le vocable « politique culturelle », sans savoir exactement lesquels sont concernés et quelles sont les priorités retenues pour chacun d'entre eux.

Une étude centrée sur l'action des collectivités territoriales et non sur l'État a pour objectif de souligner la présence, en leur sein, d'alliances mais aussi parfois de concurrence entre elles. Il s'agit alors de comprendre les motivations des élus dans leur décision de mise en place d'une politique muséale au niveau local. De même, il convient de prendre en considération le rôle des acteurs politico-administratifs et de la société civile dans le développement des musées et leurs interactions avec les municipalités.

La présente thèse n'étudie pas l'action des élus et des conservateurs envers les musées nationaux, les musées classés et les musées privés. Elle souligne le rôle joué par ces acteurs dans le développement des musées municipaux contrôlés par la DMF, lesquels ont également obtenu le label Musées de France, après la promulgation de la loi du 4 janvier 2002. Les musées nationaux appartenant à l'Etat et gérés par celui-ci, ainsi que ceux qui sont classés ou privés ne seront pas retenus pour cette recherche, puisque les municipalités ne soutiennent pas leur développement. Ce sont principalement les musées contrôlés gérés en régie directe par les villes qui occupent une place centrale dans cette étude. Dans une moindre mesure, celle-ci s'intéresse également aux musées associatifs soutenus par les collectivités territoriales ainsi qu'aux musées municipaux dont la gestion est confiée à une association. En outre, seuls les musées placés sous la responsabilité du ministère de la Culture sont pris en compte. Ceux-ci représentent la majorité des musées nationaux, municipaux, départementaux et associatifs.

Le développement des musées municipaux constitue une démarche dont l'initiative appartient aux élus locaux et aux conservateurs. Elle dépend des caractéristiques historiques, géographiques, sociologiques et économiques du territoire considéré. Cette approche, par la proximité qu'elle requiert, permet de saisir la complexité du sujet dans toutes ses dimensions. Cependant, elle écarte toute tentative de généralisation excessive du propos, chaque ville et chaque musée présentant des spécificités qui leur sont propres et qui sont évolutives. En outre, elle met en avant les contextes nationaux et territoriaux.

Pour développer les musées municipaux, élus locaux et conservateurs ont institutionnalisé les politiques culturelles en accordant une autonomie plus grande à ce secteur. L'adjoint à la Culture assume des responsabilités plus importantes et acquiert plus d'indépendance vis-à-vis du maire. Cette modification institutionnelle et organisationnelle

repose sur des objectifs qui sont à la frontière entre motivations culturelles, démocratiques et motivations économiques et touristiques. En raison de ce glissement de la culture vers l'économie, les responsables des musées assument de nouvelles missions. Ayant, progressivement acquis un statut de conservateurs, ils sont devenus des professionnels capables de mettre en œuvre la politique muséale envisagée par les élus locaux. En interne, ils ont dû apprendre les enjeux du développement des musées municipaux tandis que jusque là, ils devaient protéger et conserver les œuvres. Leur adaptation à l'évolution des musées se manifeste également en externe. Ils sont en relation avec des architectes mais également des élus, des représentants associatifs, des entreprises en vue d'obtenir des financements plus importants. Les conservateurs des musées sont donc des chefs d'orchestre.

Au final, le développement cohérent et visible des musées municipaux résulte de la convergence d'objectifs culturels et démocratiques mais également d'intérêts économiques et touristiques. Dès lors, des divergences peuvent se faire jour entre la politique souhaitée par les élus et celle des conservateurs. Il dépend en grande partie de l'organisation et de la motivation des élus et des conservateurs. Chacun tente d'influencer les acteurs secondaires et les acteurs tiers afin qu'ils soutiennent le développement des musées municipaux, en soulignant les objectifs culturels et économiques à atteindre. Cette orientation permet de comprendre les liens, parfois conflictuels, qui existent entre les élus locaux et les conservateurs (Partie 1).

Les élus et les conservateurs s'appuient sur ces acteurs pour promouvoir leurs intérêts spécifiques. Le développement des musées municipaux est donc la conséquence d'une politique muséale locale partenariale. L'État (le ministère de la Culture) n'est pas l'élément moteur. Les collectivités locales et les conservateurs sont les principaux acteurs du développement des musées municipaux. L'intervention de l'État n'est pas dirigiste mais partenariale depuis la déconcentration du ministère de la Culture en région.

Si les lois de décentralisation n'ont pas offert de nouvelles compétences aux collectivités territoriales dans le secteur des musées, elles ont toutefois renforcé leur intervention, notamment parce que l'État se désengageait progressivement. En outre, pour inciter les collectivités à soutenir le développement des musées et à octroyer un budget plus important, les élus locaux utilisent la légitimité et l'influence que leur confèrent les cumuls de mandats. Des acteurs tiers tels que la société civile (public, artistes, mécènes) se mobilisent et interviennent volontairement ou à la demande des élus et des conservateurs. Ce rapprochement entre acteurs publics et acteurs privés démontre que le développement des musées municipaux est le résultat d'un travail conjoint. Les politiques muséales locales sont donc des politiques publiques partenariales (Partie 2).